

La vie associative au ReNârd - Communiquer largement pour mieux sensibiliser - Sensibiliser un large public dans les Ardennes - Agir concrètement en faveur de la biodiversité - Suivis de la faune sauvage ardennaise - Les études menées par l'association - Agir au plus près des acteurs

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Association REgroupement des Naturalistes ARDennais

Avril 2024



REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS



Adresse : 3 Grande Rue,
08 430 POIX-TERRON

Téléphone : 03 24 33 54 23

Mail : contact@renard-asso.org

Facebook : Association ReNArd

Site internet : www.renard-asso.org

Groupe photos :

www.photonature08.photo-renard.fr

S'entraîner : www.biofotoquiz.ch

SIRET : 424.892.925.000.19

Crédit photo couverture :

Écureuil roux © Nicolas Delaporte

Crédit photo ci-dessus :

Tarier des prés © Jean Champion

Libellule à quatre taches © Jérémie Potaufoux

Alyte accoucheur © Victor Perrette

Association loi 1901 au titre de la
protection de l'environnement, 23 janvier 1995

Membre d'Odonat Grand Est et FNE



SOMMAIRE

**La vie associative au
ReNArd**

**Communiquer plus
largement pour mieux
sensibiliser**

**Sensibiliser un large public
dans les Ardennes**

**Agir concrètement en faveur
de la biodiversité**

**Suivis de la faune sauvage
ardennaise**

**Les études menées par
l'association**

Agir au plus près des acteurs



EDITO

Par Jérôme Hallet, président du ReNard

Cette année, avec l'émergence de l'Intelligence Artificielle (I.A), je me suis dit que ce discours allait être réglé en quelques clics...

J'ai donc demandé à Chat GPT un rapport moral d'Assemblée Générale pour une association de protection de l'environnement (je préfère être honnête avec vous et espère que vous ne m'en voudrez pas...).

Bon... Pour tout vous avouer, j'ai été un peu surpris quand la première phrase qu'il a sortie était : « Mon mandat de Président sera écologique ou ne sera pas ! »

Ça, c'est typiquement une phrase sortie non pas d'une intelligence artificielle mais d'une connerie naturelle...

Donc, ça ne me plaisait pas et je me suis dit que Chat GPT n'était encore pas trop au point et que je verrai ça l'année prochaine...

N'en déplaise aux nombreux ornithos lisant ces quelques lignes, j'ai pris ma plus belle plume pour écrire non pas un mais deux discours !

L'un optimiste et l'autre pessimiste... Après un vote très serré, c'est le discours optimiste qui est sorti vainqueur.

Étant très inspiré par les Présidents, je vous l'accorde, la première phrase qui m'est venue à l'esprit fut :

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Nous sommes tous conscients qu'elle brûle et faisons tous plus ou moins quelque chose pour ne pas attiser les flammes et donc, en bons naturalistes que nous sommes...

...Oui il y a le bon et le mauvais naturaliste !

Le bon naturaliste, il voit un piaf, il l'observe, il le note, il repart.

Le mauvais naturaliste, il voit un piaf, il l'observe, il l'observe, encore, plus près, toujours plus près, jusqu'à faire ch... fuir l'oiseau ; ça, c'est le mauvais naturaliste !

Désolé, je m'égare.

Donc, en bons naturalistes que nous sommes, que regardons-nous ?

Et bien, nous regardons les pièces de la maison et les quelques meubles que nous pouvons encore sauver. Ici un arbre remarquable, ici une zone humide ou encore là, une ferme n'utilisant pas de pesticides et tout son cortège de faune et de flore.

Le ReNard a bien grandi, ce n'est plus seulement la petite asso de copains en quête des merveilles que nous offre Dame Nature.

A l'aube de ses 30 ans, notre association se consacre maintenant à énormément de dossiers : suivis de mesures compensatoires de plusieurs projets, études d'impact, sensibilisation auprès du grand public, programmes de plantations de haies ou de création de mares, suivis d'espèces comme la Chouette de Tengmalm, le Milan royal, le Grand-duc, etc...

Vous pourrez voir tout cela dans le détail dans ce rapport d'activités disponible à l'adresse : <https://www.renard-asso.org/nos-activites/rapport-d-activites>

Notre asso prend donc une place importante sur l'échiquier de la protection de l'environnement, elle gagne en notoriété et est très sollicitée, et forcément critiquée.

Les décisions prises au sein du Conseil d'Administration ne sont pas toujours faciles.

Quand il s'agit d'envoyer un courrier contre une commune qui va préparer une course de moto-cross en forêt en pleine période de nidification, aucun problème. Mais quand des sujets demandent un appui juridique, c'est nettement plus compliqué.

Aller attaquer en justice le projet de parc photovoltaïque de Daigny nous place dans une situation inédite, les enjeux sont énormes et peuvent coûter à terme la survie pure et simple de l'asso, avec tout ce que cela implique envers les salariés...

Apprendre que la partie adverse nous attaque à son tour et réclame plusieurs millions d'euros de dommages et intérêts, cela présage de passer quelques nuits agitées, croyez-moi.

Mais il ne faut pas céder à la pression, peu importe le nombre d'euros réclamé ou le tas de fumier promis devant la porte du local. Le lobbying anti-environnement existe. Montrons à tous ces détracteurs et autres individus malveillants que le lobbying pro-environnement existe aussi !

N'ayez pas peur de défendre un projet qui vous tient à cœur. Il sera critiqué, discuté, peu importe, mais il aura au moins le mérite de susciter l'intérêt de quelques-uns, de mûrir, de grandir, de se concrétiser, qui sait ?

Pour terminer, je voudrais dire qu'on ne peut pas être tous d'accord sur tout, mais partageons nos désaccords, intelligemment et sereinement.

Au fond, n'est ce pas ça être optimiste ?



Journée des adhérents 2023 © ReNArd

LA VIE ASSOCIATIVE AU RENARD

LES ADHÉRENTS ET LE BÉNÉVOLAT

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES PERMANENTS

PÔLE JURIDIQUE

SORTIE AU DOMAINE DE BELVAL-BOIS-DES-DAMES

FORMATION CHANTS D'OISEAUX

LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS

LES ADHÉRENTS ET LE BÉNÉVOLAT

En 2023, l'association a pu compter sur le soutien de 229 adhérents pour 142 adhésions. Nous enregistrons 60 nouvelles adhésions.

Chaque fin d'année, nous comptabilisons le bénévolat valorisé, c'est-à-dire le temps que les adhérents ont mis à disposition de l'association. En 2023, 26 adhérents ont participé activement à la vie associative du ReNard pour un total de 2756 heures.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est une fois de plus présidée par Jérôme HALLET, épaulé par un bureau composé de Luc GIZART (vice-président), Jean-Louis POMMIER (secrétaire) et Olivier CADILHON (trésorier). Le Conseil d'Administration est composé de Marie-Hélène GUISLAIN, Graciane LESAGE, Camille VENAYRE, Kevin NOBLET et Victor PERRETTE, réélu lors de l'Assemblée Générale après avoir dû temporairement démissionner pour renforcer l'équipe salariée en 2022.

Les administrateurs ont passé 105 heures en préparation et réunion de 6 CA en 2023.

LES PERMANENTS

Durant l'année 2023, le ReNard a pu trouver un équilibre grâce à son équipe : Nicolas HARTEP (directeur), Valentin LEQUEUVRE (chargé de mission), Jérémie POTAUFEUX (chargé d'études), Lilian PONCELET-QUINTARD (chargé de mission), Guillaume MOLENDINI (référent animation nature), Lucile PUECH (chargée de projets) et Delphine BURNET (appui administratif, communication et vie associative). Après la fin de son apprentissage, Manon PLOIX a pu rester en tant qu'animatrice nature pour continuer le développement du pôle animation. Enfin, en tant qu'ancien stagiaire et bénévole de longue date au ReNard, Clément ASCAS a rejoint l'équipe en tant que nouveau chargé d'études permanent.

PÔLE JURIDIQUE

En 2023, il n'y a pas eu de nouvelle démarche juridique entamée et il n'y a pas eu de formation. En revanche, l'association s'est vue donner raison pour une procédure lancée durant l'été 2022 et a été dédommagée pour un cas d'arrachage de haie (en plus d'obligations de restauration du milieu), ce qui représente une première victoire juridique.

SORTIE AU DOMAINE DE BELVAL-BOIS-DES-DAMES

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, le Domaine de Belval-Bois-des-Dames nous a ouvert ses portes le 18 février pour une sortie réservée aux ReNardeaux.

Tout au long de la balade, entre forêt et étangs, les participants ont pu découvrir le programme de gestion mis en place par la Fondation François Sommer, ainsi que les actions réalisées en partenariat avec le ReNard, pour préserver la biodiversité du Domaine : gestion différenciée, préservation des niches écologiques, restauration de mares...

Jumelles et longues-vues ont également permis d'observer l'avifaune hivernante présente sur les étangs.

FORMATION CHANTS D'OISEAU

Fin mars et début avril, 4 séances d'apprentissage aux chants d'oiseaux ont été organisées. Plus d'une vingtaine de candidats ont ainsi pu tenter de différencier le rouge-gorge du pinson. La barre en 2022 avait été placée trop haute avec 25 espèces à apprendre. En 2023, raisonnablement, seulement une douzaine d'espèces ont été passées au crible, tout au moins leur chant. Faire la différence entre trilles, babils et ritournelles est assez aisé devant un ordinateur et un bon café, ce n'est pas la même chose dans la nature quand les chants se mélangent et se télescopent.

LA JOURNÉE DES ADHÉRENTS

Le 17 septembre, une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés pour une balade nature matinale au sein de la zone Natura 2000 « Site à chiroptères de la vallée de la Bar » à Vendresse. La journée s'est poursuivie au Domaine de Vendresse avec un apéritif offert par l'association et un buffet façon « auberge espagnole ».

Après une présentation des actions bénévoles du ReNard, petits et grands se sont affrontés en équipes dans un jeu nature préparé spécialement pour l'occasion par Manon, notre animatrice. S'appuyant sur les connaissances naturalistes de chacun, les épreuves ont mis au défi tous les sens : identification d'espèces par toucher d'empreintes, à la vue et à l'ouïe, détermination de plantes au goût et à l'odorat... Même le sens de l'humour a été nécessaire pour se prêter à l'exercice de mime et faire deviner le Pic noir, la Grenouille rousse ou l'Escargot de Bourgogne !



Pie bavarde © Kevin Georgin

COMMUNIQUER LARGEMENT POUR MIEUX SENSIBILISER

L'INFO'VETTE

LA COMMUNICATION EXTERNE, TOUJOURS ET ENCORE

LE PROGRAMME DES SORTIES NATURE

L'INFO'VETTE

En 2023, nous comptons encore une fois 4 nouveaux numéros. L'Info'vette permet à tous les adhérents le souhaitant de partager un texte, une photo, un dessin, un poème. N'hésitez donc pas à proposer vos œuvres et suggestions à Graciane Lesage, coordinatrice de l'Info'vette. Pour la rédaction, la correction des textes et la mise en page, les bénévoles ont passé près de 154 heures. Sans eux, l'Info'vette n'aurait pas la même qualité. Merci !

LA COMMUNICATION EXTERNE, TOUJOURS ET ENCORE

Annonce de nos sorties, animation et autres ateliers grand public, présentation des dernières actions, sensibilisation, découvertes naturalistes... La communication externe passe par la rédaction d'articles variés, publiés sur nos différents réseaux :

◇ Le site internet : <https://www.renard-asso.org/>

◇ Facebook : @AssoReNArd

◇ Instagram : @assorenard

◇ LinkedIn : Regroupement des Naturalistes ARDennais (ReNArd)

LE PROGRAMME DES SORTIES NATURE

L'année 2023 a été marquée par le retour du programme commun à différentes associations et collectivités souhaitant défendre la richesse de la biodiversité du département. Réalisé par nos soins, ce calendrier regroupe donc les animations, activités, balades, ateliers, conférences... organisés tout au long de l'année dans les Ardennes par le ReNArd, mais aussi par les Amis du Parc, le Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne, la Maison de la Nature de Boult-aux-Bois, Nature et Avenir, le Parc Naturel Régional des Ardennes et la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes.





« Voyage autour de l'arbre » - Observation d'insectes © ReNArd

SENSIBILISER UN LARGE PUBLIC DANS LES ARDENNES

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE

BIODIV' AU QUARTIER : ÉDITION 2023

AU PLUS PROCHE DU PUBLIC : LA TENUE DE STANDS

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Au cours de l'année 2023, le ReNARD est intervenu pour 23 sorties ou ateliers nature et a accueilli environ 400 personnes autour de thématiques liées à la biodiversité. Avec une moyenne de 17 personnes par animation, la fréquentation reste la même qu'en 2022. Merci à toutes et à tous d'être venus à notre rencontre !

Ces animations ont été organisées dans plusieurs cadres :

◇ Le programme régional des sorties nature, financé par la Région Grand Est.

◇ Les volets « sensibilisation » des programmes de restauration de la Trame Verte et Bleue (« Vallée de la Retourne » et « Trois Vallées »), des Atlas de la Biodiversité Communale (de Prix-lès-Mézières, Saint-Loup-Terrier et Clavy-Warby).

◇ L'animation des sites Natura 2000 sur le territoire ardennais (avec la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et le Parc Naturel Régional des Ardennes).

◇ Notre partenariat avec le magasin Decathlon de Prix-lès-Mézières, organisateur des éco-rando (randonnées sportives et nature).

◇ Le tout nouveau programme du ReNARD : « Des Sorties Pour Toute la Famille », programme spécifique à destination des familles, testé fin 2022 et déployé sur la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises soutenant financièrement le projet conjointement avec la Région Grand Est.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE

L'année 2023 a vu une réelle progression dans l'activité du ReNARD auprès du public jeune. En effet, notre équipe est intervenue au cours de 135 séances pour une sensibilisation d'environ 1 800 enfants ou jeunes (chiffre tenant compte du fait que certains enfants ont bénéficié d'un cycle de plusieurs animations). Voici nos projets phares :

PROJET SCOLAIRE 2024 : « VOYAGE AUTOUR DE L'ARBRE »

À destination de 10 classes de cycle 1, 2 et 3 du territoire ardennais, ce sont plus de 250 enfants qui ont pu bénéficier d'un cycle de 3 interventions lors de ce projet. À l'issue des animations, chaque classe a eu l'opportunité de participer à une plantation de haie au sein de sa commune. Ce projet a représenté un total de 31

interventions auprès des élèves et a nécessité la participation de plusieurs partenaires publics et privés afin de restreindre le reste à charge pour les écoles. Merci à la Région Grand Est, la Fondation Léa Nature et les Communes de Sedan, Charleville-Mézières et Saint-Menges.

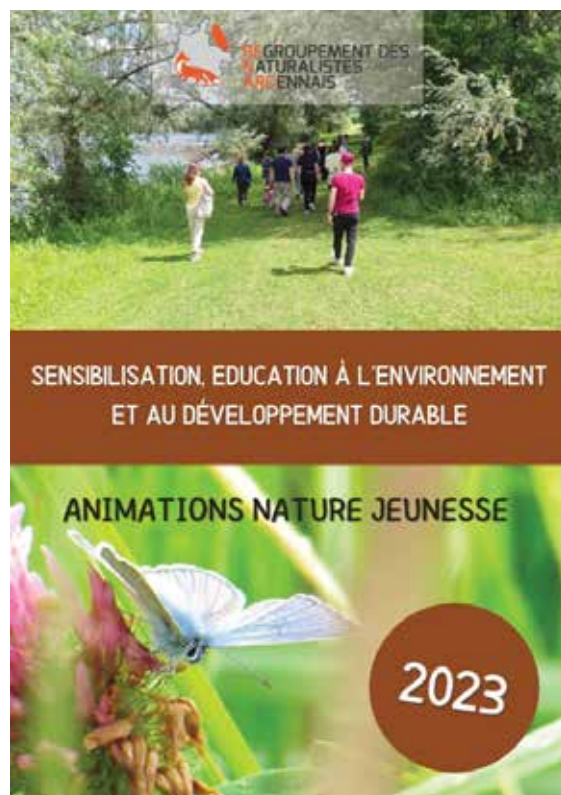
PROJET LIFE BIODIV'EST AVEC L'ÉCOLE PRIMAIRE ARSÈNE GRÉGOIRE (SAINT-MENGES)

Soutenu dans le cadre de financements Européens, et orchestré par le GRAINE Champagne-Ardenne, ce programme vise à accompagner dans la durée une classe dans un projet permettant aux élèves d'investir un lieu de nature. Réalisé avec la Classe de CP-CE1-CE2 nous avons participé à la mise en place et à l'amélioration écologique d'un verger conservatoire au cours de 12 séances mêlant activités et ateliers en classe ou sur le terrain.

PROGRAMME ÉDUCATIF ET NATURA 2000 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES

Nous avons réalisé de nombreuses animations sur la thématique de la forêt et des tourbières du plateau ardennais pour le PNRA.

Enfin, nous constatons une forte augmentation du nombre de sollicitations pour des interventions. Celle-ci étant sans doute due à deux facteurs principaux : la création et la diffusion d'un document explicatif sur notre offre d'animation pour le public jeune et l'effet « bouche à oreille ».



BIODIV' AU QUARTIER : ÉDITION 2023

Le projet Biodiv' au Quartier a pour but la mise en place d'actions au sein des territoires prioritaires ardennais. Il est soutenu dans le cadre de la programmation des Contrats de villes de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole et du territoire « cœur de vie » de Rethel. Il est également co-financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, nous avons accompagné les participants dans la réalisation d'ateliers sur la biodiversité urbaine et le compostage. À l'issue des interventions pédagogiques, l'objectif pour chaque groupe était de construire et/ou animer un support de sensibilisation à destination d'autres publics. Ces restitutions ont pris la forme d'ateliers ou de présentations gérés par les participants, d'affiches de sensibilisation ou de supports éducatifs à destination du grand public. Nous sommes intervenus auprès des enfants du Centre Social et Culturel André Dhôtel (La Houillère, Charleville-Mézières) sur du temps périscolaire, auprès d'un groupe d'enfants en centre de loisirs du Centre Social Le Lac (Sedan) et auprès des apprenants de l'association J'SPRO8 (quartier Manchester, Charleville-Mézières).

Sur le territoire « Cœur de Vie » de Rethel, nous avons mené 8 animations (ateliers et sorties) avec les résidents de la maison relais de l'UDAF.

Nous avons également réussi à faire vivre l'exposition sur la biodiversité urbaine créée lors de l'édition 2022 du projet. Cette dernière a été affichée dans les locaux de chaque structure participante, puis dans l'espace d'accueil des locaux d'Espace Habitat à Sedan et dans le quartier Ronde Couture de Charleville-Mézières.

AU PLUS PROCHE DU PUBLIC : LA TENUE DE STANDS

Que ce soit pour communiquer sur l'association, pour sensibiliser à la protection de la nature ou tout à la fois, être présent sur divers événements grâce à la tenue de stands est primordial pour aller à la rencontre d'un large public. En 2023, vous avez pu rencontrer nos bénévoles et nos salariés sur les événements suivants :

« RENDEZ-VOUS AU JARDIN » À SEDAN ET CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Organisés simultanément le 3 juin 2023, nous avons déployé deux équipes afin de pouvoir répondre présents sur les deux sites de cet événement.

FESTIVAL DES « VOIX VERTES »

Le 24 juin, l'association était présente à Vouziers pour ce festival.

FOIRE BIO DES ARDENNES AU LAC DE BAIRON

Bio des Ardennes, association des producteurs biologiques ardennais, a organisé l'édition de sa « Foire Bio des Ardennes » au Lac de Bairon et le ReNArd a répondu présent avec la tenue d'un stand pour présenter l'association et ses actions.

FOIRE AGRICOLE DE SEDAN

Les 7 et 8 septembre, l'association a été invitée à rejoindre le chapiteau pédagogique de la foire agricole de Sedan.

Durant les journées d'accueil du public scolaire, une petite animation de 15 minutes sur les insectes était proposée aux classes qui défilaient sur le stand. Allant de la crèche à la 6ème ce sont 70 classes qui ont défilé sous ce chapiteau, dont plus d'une vingtaine sont passées à notre stand. Chaque classe est repartie avec une petite affiche sur le thème des arthropodes à afficher dans la salle de classe.

MONTIER-EN-DER

Comme chaque année, le ReNArd a pris part au festival de photographie nature de Montier-en-Der du 16 au 19 novembre. À cette occasion, en plus de la tenue d'un stand, nous avons proposé des séances d'animation pour les groupes scolaires.



Biodiv' au quartier - Fabrication d'abris à Chauves-souris © ReNArd

LIFE BIODIV'EST - Fin de la plantation de haie autour du verger © ReNard



Animations auprès des enfants © ReNard



Stand de Montier-en-Der © ReNard





Événement de clôture de l'ABC de Prix-lès-Mézières © ReNArd

AGIR CONCRÈTEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ARDENNAISE

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

LES PROGRAMMES « TRAME VERTE ET BLEUE »

PLAN DE RELANCE « PLANTONS DES HAIES »

**PROGRAMME « SOUTIEN À LA TRAME VERTE ARDENNAISE » DE LA
FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE**

PLAN DE RELANCE « PLANTONS DES HAIES »

**PROGRAMME RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES
MARES (PRAM)**

**CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES À BELVAL-BOIS-DES-DAMES
CHANTIER BLOCKHAUS**

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

SAINT-LOUP-TERRIER, CLAVY-WARBY ET PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

Fin 2023, trois Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ont été clôturés. Un ABC est un outil à disposition des collectivités souhaitant s'impliquer dans une démarche de préservation de leur patrimoine naturel. Ces programmes ABC sont animés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Les objectifs de ces ABC sont de compléter et porter à connaissance la richesse des habitats, de la faune et de la flore de la commune. Connaître sa biodiversité permettra une meilleure action de sensibilisation des habitants et une prise en compte des enjeux dans la politique locale.

L'association ReNard a travaillé aux côtés des trois communes, à l'initiative de ces programmes, pour la mise en œuvre des différentes actions : Saint-Loup-Terrier, Clavy-Warby et Prix-lès-Mézières.

Au cours des trois années de réalisation de ces trois programmes, plusieurs actions ont été réalisées :

◇ **Amélioration des connaissances du patrimoine naturel** : un inventaire des éléments paysagers a été réalisé afin de mettre à jour la Trame Verte et Bleue et l'occupation du sol sur la commune. En parallèle, des inventaires de la faune et la flore ont permis d'enrichir les connaissances naturalistes et de fournir un état initial de la biodiversité locale.

◇ **Animation et sensibilisation** : gratuites et ouvertes à tous, ces animations se sont déroulées sous forme de sorties nature et d'ateliers bricolage (construction d'hôtels à insectes, de gîtes à chauves-souris, de nichoirs à oiseaux, etc.). Des initiations aux inventaires participatifs ont également été proposées aux habitants. Les communes de Saint-Loup-Terrier et de Prix-lès-Mézières ayant une école, des animations scolaires ont également été proposées aux élèves.

◇ **Identification des enjeux et des actions** : la rédaction d'un diagnostic écologique permet d'établir un état des lieux de la biodiversité et des zones à enjeux sur la commune. Ce travail permet de déterminer des préconisations ainsi qu'un plan d'actions communal.

Les communes étant engagées dans la restauration de leur patrimoine naturel, elles ont souhaité réaliser des plantations de haies (chantiers bénévoles) et des créations de mares sur des terrains communaux. Ces sites permettront également d'offrir des zones d'observation de la biodiversité. Des sacs de jachères mellifères ont été mis à disposition des communes pour créer des zones favorables aux pollinisateurs sur des terrains communaux ou agricoles.

Dans le cas de la commune de Clavy-Warby deux nichoirs à rapaces nocturnes ont été installés : un nichoir à Chevêche dans un jardin communal et un nichoir à Effraies dans le clocher de l'église.

Afin de clôturer ces ABC, chaque commune a organisé un événement accessible à l'ensemble du grand public.

En plus du soutien de l'OFB, les communes de Clavy-Warby et de Saint-Loup-Terrier ont pu bénéficier du soutien de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises pour leur démarche d'ABC.

L'ABC de Saint-Loup-Terrier a également bénéficié du partenariat technique de l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) qui a apporté ses connaissances pour les inventaires pollinisateurs ainsi que pour les animations.

Les livrables ABC, synthétisant les actions réalisées et présentant le diagnostic écologique, sont disponibles auprès des mairies (site internet) et de l'association ReNard.



SAINT-MENGES

Un nouvel ABC est initié sur la commune de Saint-Menges. À l'initiative de la commune, les élus ont souhaité travailler aux côtés de l'association ReNArd. Cet ABC est une poursuite de l'engagement de la commune dans des actions de préservation de son patrimoine naturel.

Soutenu en 2023 par l'OFB, les actions de ce programme vont être réalisées sur les années 2024 et 2025.

En plus d'apporter des connaissances supplémentaires sur son patrimoine naturel (faune, flore, habitats, éléments paysagers), cet ABC a également pour objectif de sensibiliser l'ensemble du grand public en impliquant les habitants de la commune dans les inventaires et les chantiers participatifs. Des animations scolaires vont également être proposées.

De plus, un concours photo nature est ouvert à l'ensemble des habitants de la commune qui conduira à une exposition lors de la clôture du programme en 2025.

Le programme de l'année 2024 est disponible en mairie et auprès de l'association ReNArd.

LES PROGRAMMES « TRAME VERTE ET BLEUE »

Soutenus par les partenaires TVB Grand Est (Région Grand Est, DREAL Grand Est et les Agences de l'Eau), ces programmes ont pour objectif de restaurer les éléments paysagers formant la Trame Verte et Bleue (TVB). La TVB est constituée de corridors écologiques qui permettent de relier les réservoirs de biodiversité. Ces éléments jouent donc le rôle de route de dispersion pour la faune sauvage en plus de leur rôle de zone de refuge, d'alimentation et de reproduction.

RESTAURATION DE LA TVB DES TROIS VALLÉES

Initié en 2021 sur les communes de Vaux-Montreuil, Chesnois-Auboncourt et Wignicourt, ce programme a été soutenu par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Ce TVB a permis la plantation d'environ 1,7 kilomètres de haies et la création de 2 mares sur terrains agricoles ou communaux. Les projets d'aménagements en faveur de la TVB n'ayant pas tous été réalisés, une prolongation du programme sur l'année 2024 a été validée par les partenaires TVB. Par ailleurs, des sacs de semences de jachères mellifères sont mis à disposition des exploitants agricoles et des communes afin de créer des zones favorables aux pollinisateurs. Outre les aménagements en terrains agricoles ou communaux, des plants à destination des particuliers ont été proposés aux habitants des trois communes du programme. Cette action sera renouvelée en 2024.

Cette prolongation permet également de poursuivre les actions de sensibilisation et notamment en proposant une nouvelle animation grand public, un atelier de construction de gîte à hérissons (Wignicourt). Depuis le lancement du programme, 8 animations grand public ont été proposées ainsi que deux formations : taille des arbres et jachères mellifères-pollinisateurs.

Des panneaux de sensibilisation à destination des trois communes sont également en cours de réalisation pour permettre de communiquer sur le programme TVB et de sensibiliser l'ensemble du grand public sur le territoire des Trois Vallées.

Un diagnostic écologique a été réalisé sur le territoire des Trois Vallées afin de compiler les résultats des inventaires naturalistes (faune, flore, habitats), de la TVB existante, ainsi que le diagnostic ruissellement/érosion. Ce document permet d'offrir un état initial du patrimoine naturel local associé à des préconisations pour la restauration locale de la TVB, adaptées aux enjeux du territoire.



RESTAURATION DE LA TVB EN VALLÉE DE LA RETOURNE

Ce programme TVB se concentre sur quatre communes : Roizy, Sault-Saint-Remy, Houdilcourt et Poilcourt-Sydney. L'association ReNArd avait déjà accompagné des projets de plantations de haies sur ce secteur au cours des années 2018 et 2019.

La Communauté de Communes du Pays Rethélois a apporté son soutien à ce programme et l'association Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA) est partenaire technique en apportant ses connaissances sur les pollinisateurs et les jachères apicoles.

Depuis le lancement du programme en 2022, quatre animations ont été réalisées auprès du grand public. L'établissement scolaire de Poilcourt-Sydney a bénéficié d'animations à destination des élèves. Ces actions de sensibilisation vont se poursuivre au cours de l'année 2024.

Afin d'améliorer les connaissances locales, des inventaires sur les éléments paysagers (TVB existante) et sur la faune et la flore ont été réalisés. RBA poursuit les inventaires pollinisateurs au cours de l'année 2024 afin d'avoir trois années de référence. Ces données d'inventaires permettent de réaliser un état initial et ainsi de proposer des préconisations d'aménagements TVB adaptés au contexte local. L'ensemble des résultats et des préconisations sera présenté dans un diagnostic écologique.

Concernant les aménagements TVB, environ 3,8 kilomètres de haies ont été plantés ou sont en attente de travaux. Par ailleurs, des sacs de jachères apicoles sont mis à disposition des agriculteurs volontaires pour créer des zones favorables aux pollinisateurs.

D'autres actions vont voir le jour courant de l'année 2024, dont la subvention de plants d'arbustes et d'arbres aux habitants des communes et une nouvelle formation aux pollinisateurs par l'association RBA.

PROGRAMME TVB « MA HAIE POUR LES ABEILLES »

À l'initiative de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise, et afin de renouveler son engagement initié dans le programme TVB « Ma Haie pour les Hérissons », un nouveau programme TVB « Ma Haie pour les Abeilles » a vu le jour sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ce programme a été monté en partenariat



technique avec l'association ReNArd, l'association RBA, la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Les premières actions du programme ont émergé fin 2023 avec le lancement de la commande groupée de plants d'arbustes et d'arbres à destination des exploitations agricoles, des particuliers et des communes. Par ailleurs, un chantier bénévole de plantations de haies, animé par l'association ReNArd, a été réalisé sur une exploitation agricole (élevage de volailles) le samedi 25 novembre à Brioules-sur-Bar.

Dans ce programme, l'association ReNArd est partenaire pour accompagner et suivre les projets de plantations de haies et de créations de mares, réaliser les diagnostics écologiques sur les exploitations agricoles et les terrains communaux bénéficiant des aménagements TVB ainsi que pour réaliser des animations et des formations.

TVB PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES

Dans le cadre du programme de restauration de la Trame Verte et Bleue porté par le PNR des Ardennes, le ReNArd a été sollicité pour accompagner et apporter son expertise technique sur une action de création et restauration de mares. Cette collaboration a permis de recenser une vingtaine de projets en 2023 qui devraient voir le jour en 2024.

L'association a également été sollicitée pour réaliser des diagnostics écologiques sur des exploitations agricoles se trouvant sur le territoire du PNR. L'objectif de ce projet est de favoriser la biodiversité en restaurant la Trame Verte et Bleue, en conciliant cela avec des bonnes pratiques agricoles. En 2023, les quatre exploitations se trouvaient sur les communes de Blanchefosse-et-Bay, Regniowez, Haudrecy ainsi que Marby.

PROGRAMME « SOUTIEN À LA TRAME VERTE ARDENNAISE » DE LA FONDATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

Ce programme, réponse à l'Appel à Projets « Vert l'Avenir » de la fondation Crédit Mutuel Nord Europe a été clôturé fin 2023 avec la réalisation des dernières plantations de haies.

Au total, plus de 1,6 kilomètre de haies a été planté sur l'ensemble du département des Ardennes.

PLAN DE RELANCE « PLANTONS DES HAIES »

Le ReNARD fait partie d'un regroupement (CIVAM de l'Oasis - chef de file, LPO Champagne-Ardenne et Bio en Grand Est) agissant à l'échelle de la Champagne-Ardenne dans le cadre de la mesure « Plantons des haies » du Plan de Relance National.

Depuis le lancement du Plan de Relance en 2021, le ReNARD a accompagné 12 agriculteurs ardennais dans le suivi et le montage de leur dossier.

Depuis 2022, 4.3 kilomètres de haies et d'arbres intraparcellaires ont été plantés. 4 projets sont encore en attente de plantations, représentant 4,2 kilomètres de haies et d'arbres intraparcellaires.

PROGRAMME RÉGIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES MARES (PRAM)

Le Plan Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) du Grand Est est décliné par le ReNARD depuis 2018, sur les Ardennes et les territoires limitrophes (en accord avec les associations des autres régions). Ce programme prévoit des actions variées de connaissances, de sensibilisation et de protection de ces biotopes. Plusieurs actions ont été menées en 2023, en continuité avec le travail réalisé les années précédentes. Des recherches auprès de différents acteurs devraient permettre à des projets de création/restauration de mares de voir le jour. Des suivis amphibiens ont également été menés sur des secteurs bien définis, à l'aide d'un protocole particulier, appelé « PopAmphibien », afin de mesurer l'évolution des populations de ces animaux sur le long terme (cette méthodologie, s'applique partout en France et sur plusieurs années).

CRÉATION ET RESTAURATION DE MARES À BELVAL-BOIS-DES-DAMES

Le domaine de Belval-Bois-Des-Dames a lancé en 2021 un programme sur plusieurs années de restauration et de création de mares sur son domaine. Intervenant régulièrement sur le domaine, le ReNARD a été sollicité pour accompagner la réalisation des aménagements et le suivi de ces mares. En fin 2023, le nombre de mares pour le moment restaurées et créées sur le domaine s'élève à 13.



Mare restaurée au Domaine de Belval-Bois-des-Dames © ReNARD

Suivi 2023 de mare créée en 2019 dans le cadre du PRAM © ReNard



CHANTIER BLOCKHAUS

En 2021, le ReNard, en collaboration avec la CPEPESC Lorraine, avait réalisé des chantiers d'aménagement de blockhaus en faveur des Chauves-souris sur le territoire du PNR des Ardennes. Dès le premier hiver, des chiroptères avaient pu être observés.

Fort de cette réussite, l'opération a conduit à la réalisation d'une deuxième tranche de travaux en mai 2023. Pendant 6 jours, une dizaine de personnes bénévoles ont participé à un chantier d'aménagement et de sécurisation de trois autres blockhaus.



Chantier blockhaus
© CPEPESC Lorraine





Milan royal © Beat Rüegger

SUIVIS DE LA FAUNE SAUVAGE ARDENNAISE

SUIVI DE LA NIDIFICATION DE LA CIGOGNE BLANCHE

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU : WI ET WI BIS

PRA MILAN ROYAL

PRA AIGLES PÊCHEURS

**SUIVI DES LARIDÉS AU BASSIN DES MARQUISADES ET À LA DÉCHARGE
D'ETEIGNIÈRES**

SUIVI CHOUETTE DE TENGMALM

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU GRAND-DUC D'EUROPE

LES 24H DE LA BIODIVERSITÉ

SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES

**PLAN RÉGIONAL D'ACTION (PRA) GRAND-EST « VIVRE AVEC LE
CASTOR »**

SUIVI DE LA NIDIFICATION DE LA CIGOGNE BLANCHE

Les bénévoles du ReNard ont assuré comme chaque année le suivi de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) sur l'ensemble du département. Le nombre de nids connus ne cesse d'augmenter ces dernières années. Ainsi, après les 96 nids occupés en 2021, puis 109 en 2022, la Cigogne blanche occupait la bagatelle de 134 nids répartis sur 41 communes. Les supports utilisés sont divers et variés puisque 71 nids se trouvent sur des arbres, 33 sur des poteaux électriques, 2 sur des pylônes électriques à haute tension, 23 sur des plateformes artificielles au sommet de poteaux, 1 sur un pylône d'antenne de télécommunication et 5 sur des bâtiments (cheminées, toits, clocheton).

Sur les 318 poussins observés en début de saison, 226 ont été menés à l'envol. Les deux plus gros « rassemblements » se trouvent à Vrizy (36 nids occupés) et à Mairy (22 nids occupés).

Remarque : L'ensemble de ces informations provient d'une synthèse rédigée par Pascal RENAUDIN, retranscrite par Claude PARENT, et publiée dans le numéro 131 de l'Info'vette.

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU : WI ET WI Bis

WI

Chaque année, un comptage international des oiseaux liés aux milieux humides (communément appelés « oiseaux d'eau ») est réalisé. Dénommé WI (pour Wetland International), celui-ci a lieu durant le second weekend du mois de janvier, en l'occurrence le 14-15 janvier en 2023. Pas moins de 26 bénévoles de l'association ont ainsi été mobilisés pour compter les « oiseaux d'eau » sur l'ensemble du département ardennais.

Ceci a permis de recenser un total de 17 294 individus appartenant à 37 espèces différentes. On notera notamment la présence du Goéland argenté, du Goéland marin, du Goéland pontique et de l'Harelde boréale !

WI Bis

Un autre comptage des « oiseaux d'eau » est assuré chaque année, cette fois-ci en mars. Il s'agit du WI Bis ! Si le WI est international, le WI Bis lui est une spécialité locale, uniquement réalisée sur le territoire ardennais. L'équipe bénévole est globalement la même avec 23 personnes mobilisées durant le weekend du 14-15 mars.

L'effectif recensé est de 9 906 oiseaux, répartis en 43 espèces. Parmi les espèces les plus notables, on retrouve le Goéland argenté et le Goéland pontique, ainsi que l'Harelde boréale déjà présente en janvier et qui a donc passé la majeure partie de l'hiver dans les Ardennes.

PRA MILAN ROYAL

Comme chaque année, le Milan royal a été suivi dans le département des Ardennes. En 2023, trois journées de prospections ont été organisées pour chercher de nouveaux sites de nidification. Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, 5 nouveaux sites de nidification ont été trouvés en 2023. Au total, c'est donc 12 nids qui étaient suivis, dont 10 ont mené des jeunes à l'envol.

Encore merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés.

PRA AIGLES PÊCHEURS

Pour la deuxième année consécutive, un suivi du Balbuzard pêcheur a été mis en place sur les Ardennes, dans le cadre du Plan Régional d'Action pour les Aigles pêcheurs (Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche).

Au début de l'année, le nid connu depuis 2022 sur la vallée de l'Aisne s'est effondré, à la suite de la chute de la branche sur laquelle il se trouvait. Le couple a par la suite été retrouvé à 1 km de cette ancienne aire sur un nouveau nid. Malheureusement, la nidification n'a pas abouti.

En ce qui concerne le deuxième couple nicheur, dont l'aire est introuvable depuis 2 ans, le nid n'a toujours pas été localisé en 2023, notamment à cause du relief, qui rend les prospections fastidieuses.

Un grand merci aux bénévoles impliqués dans le suivi de l'Aigle pêcheur.

Harelde boréale © Daniel Gayet





Goélands au bassin des Marquisades :
Goéland brun, Goéland pontique,
Goéland argenté, Goéland leucophée
© Jérémie Potaufoux

SUIVI DES LARIDÉS AU BASSIN DES MARQUISADES ET À LA DÉCHARGE D'ÉTEIGNIÈRES

Les bénévoles du ReNard comptent chaque année une famille d'oiseaux appelée les laridés (*laridae*). Cette famille est notamment constituée par les mouettes et les goélands. Ces oiseaux ont élu domicile chaque hiver dans le département, notamment sur le Bassin des Marquisades (site privé géré par EDF pour la production d'électricité) et sur la décharge d'Éteignières.

Plusieurs comptages sont ainsi réalisés durant l'hiver et permettent de recenser ces oiseaux, tout en étudiant leurs mouvements entre la décharge, le bassin, mais aussi les lacs de l'Eau d'Heure en Belgique. Un total de 7 espèces a ainsi pu être inventorié :

- ◇ Goéland argenté
- ◇ Goéland brun
- ◇ Goéland cendré
- ◇ Goéland leucophée
- ◇ Goéland marin
- ◇ Goéland pontique
- ◇ Mouette rieuse

L'effectif a atteint un pic d'environ 600 individus (toutes espèces confondues) en février 2023.

SUIVI CHOUETTE DE TENGMALM

La Chouette de Tengmalm est un hôte emblématique des forêts d'altitude. Le Massif ardennais accueille une petite population de cette espèce, qui niche généralement dans des anciennes loges de Pic noir. Le chant caractéristique du mâle retentit dès le mois de février et jusqu'au mois d'avril dans les forêts du Plateau ardennais. Aussi, comme en 2022, le PNR des Ardennes a coordonné des soirées de prospection avec un protocole bien précis afin de détecter la présence de l'espèce. Le ReNard était bien entendu présent, ainsi que l'ONF, le lycée agricole de Saint-Laurent ou encore l'OFB.

Bien que la météo n'ait pas été très clémente, obligeant à décaler voire annuler certaines soirées, une petite dizaine de sites a généré des contacts avec l'espèce qui semble donc tout de même bien implantée sur cette partie du territoire. Malgré quelques recherches en journée dans les secteurs où des mâles avaient été entendus, aucune loge occupée n'a pu être découverte.

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN

Le Faucon pèlerin est une espèce majoritairement rupestre, c'est-à-dire qui niche sur les zones rocheuses (falaises et carrières...). On le trouve cependant de plus en plus fréquemment sur des pylônes électriques. Les bénévoles de l'association suivent ainsi ce rapace sur le territoire ardennais où 5 à 7 sites étaient occupés en 2023. Au moins deux couples ont produit des poussins (2 + 4) dont au moins un a été mené à l'envol en fin de saison (ce chiffre est bien évidemment un minimum, les possibilités d'un suivi détaillé étant limitées). Le noyau de population est donc toujours aussi fragile de par le faible nombre de couples, tandis que des échecs de nidification continuent à être recensés (dérangement, prédation...).



Faucon pèlerin © Laurent Rouschmeyer

SUIVI DE LA NIDIFICATION DU GRAND-DUC D'EUROPE

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand des rapaces nocturnes. Majoritairement rupestre, il affectionne particulièrement les falaises de schiste de la vallée de la Meuse. Cependant, il est de plus en plus fréquent de le rencontrer dans des carrières. On notera également un cas particulier et insolite : la présence d'un couple sur le site d'un château fort depuis plusieurs années !

En 2023, le suivi de ce rapace a été effectué par quelques bénévoles motivés, écoutant d'abord les mâles chanteurs, puis recherchant les aires occupées. Le nombre de sites occupés est estimé comme souvent autour d'une vingtaine, dont au moins 8 avec une couvaison avérée. Le suivi de la réussite de la reproduction est généralement assez complexe et beaucoup d'informations manquent pour déterminer combien de nichées ont été menées à l'envol.

*Les 24H de la biodiversité 2023
sous le soleil © ReNard*



LES 24H DE LA BIODIVERSITÉ

Le week-end des 24H de la biodiversité s'est déroulé les 10 et 11 juin 2023. L'objectif de ces deux jours était de réunir un maximum de naturalistes, néophytes comme experts, dans un secteur peu prospecté. Répartis en plusieurs équipes, les naturalistes devaient inventorier un maximum d'espèces (botaniques, ornithologiques, entomologiques...).

Le secteur choisi a été l'Est du département, autour de la commune de PUILLY-ET-CHARBEAUX.

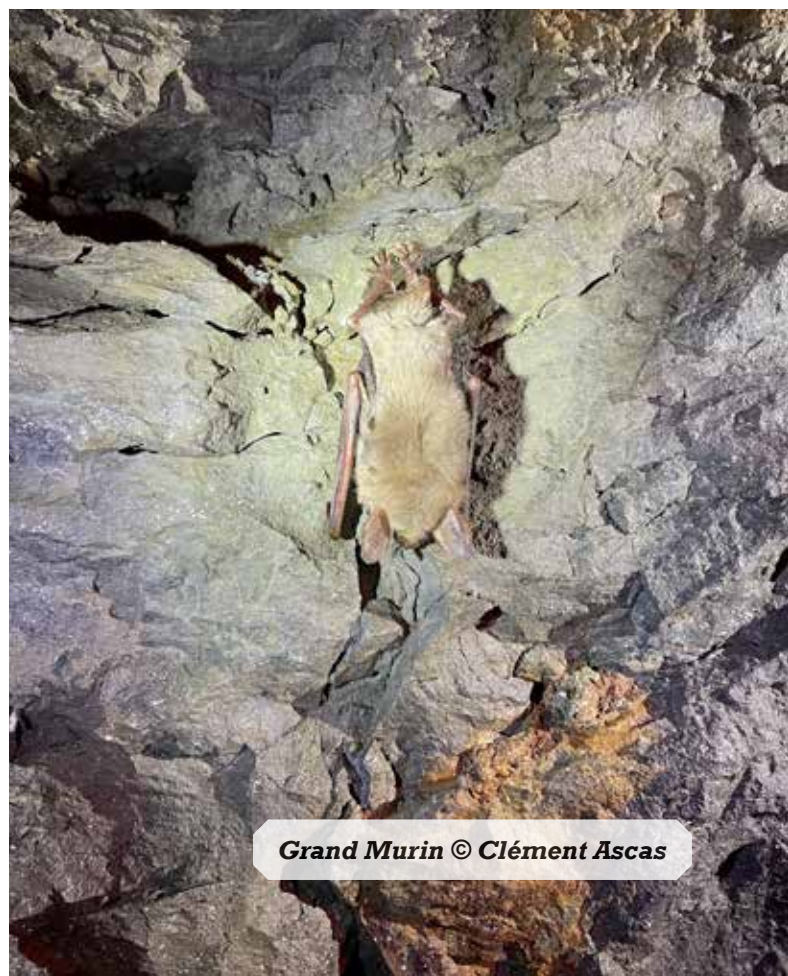
Cette manifestation a rassemblé au total 21 personnes qui ont inventorié 208 espèces (15 taxons différents) pour un total de 1 397 données. Encore merci à tous les bénévoles présents !

SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES

En janvier et février, les bénévoles du ReNard réalisent des comptages de chauves-souris en hibernation. Les sites prospectés sont variés : blockhaus, caves, sapes de la Première Guerre mondiale, forts, anciennes ardoisières, anciens fours à chaux, tunnels... L'objectif est de suivre l'évolution de la fréquentation de ces sites par les chiroptères et ainsi de contrôler, d'une part, le bon état de santé de leur population et, d'autre part, la tranquillité des sites.

En 2023, l'association a pu recenser un total de 409 chauves-souris, appartenant à 10 espèces ou groupes d'espèces. Parmi les plus remarquables, on notera la Barbastelle d'Europe (3), le Grand Murin (19), le Murin à oreilles échancrées (20), le Grand Rhinolophe (104) et le Petit Rhinolophe (91).

Par la suite, différentes colonies de reproduction sont également comptées afin de contrôler leur bon état de conservation. Ceci concerne des espèces anthropophiles (Pipistrelle commune, Sérotine commune, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Petit et Grand Rhinolophe...) dont les colonies sont installées dans des infrastructures humaines (greniers, toitures, habitations abandonnées, églises...). Si certaines atteignent difficilement les 20-30 individus, d'autres dépassent les 500 chauves-souris !



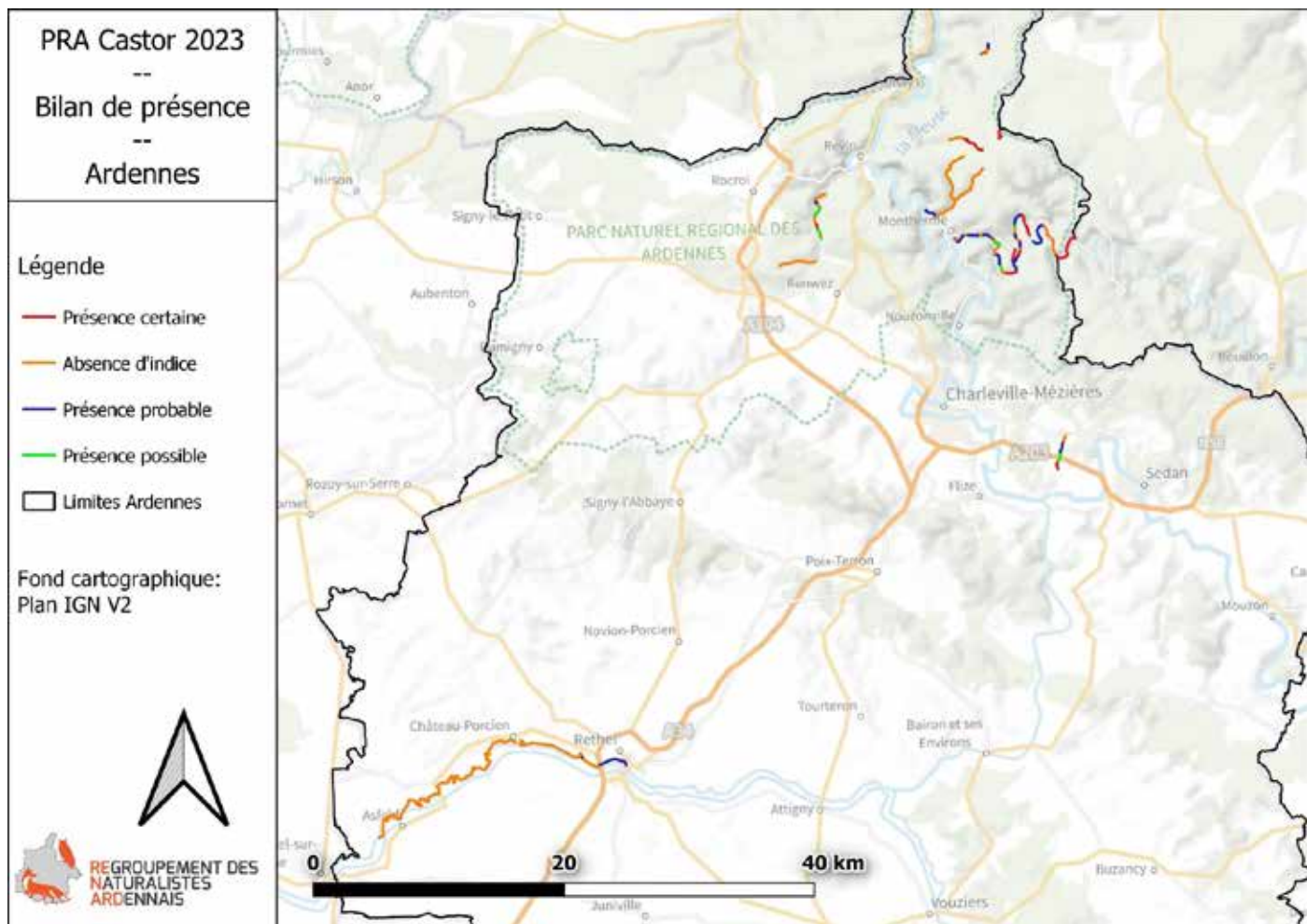
Grand Murin © Clément Ascas

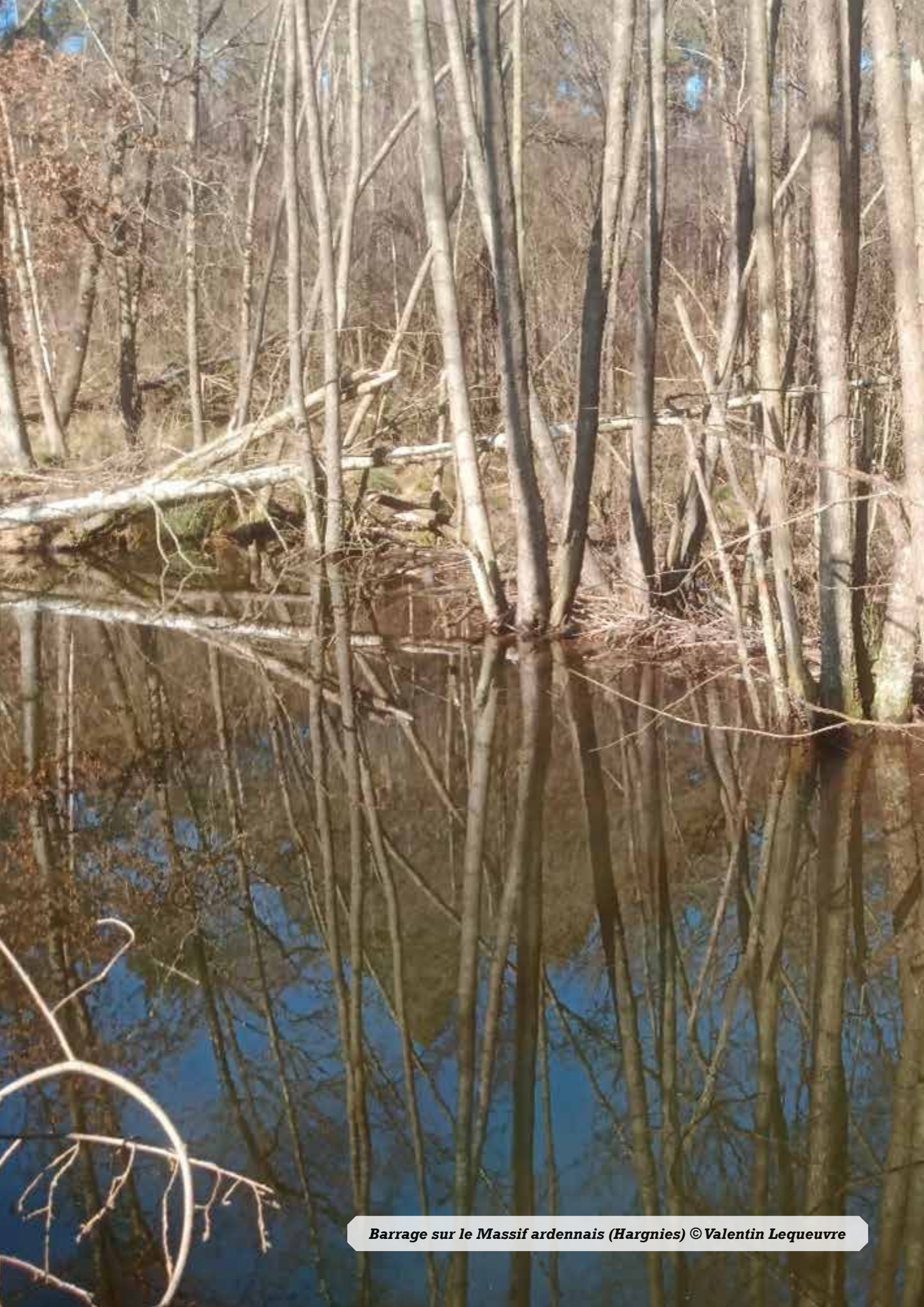
PLAN RÉGIONAL D'ACTION (PRA) GRAND EST « VIVRE AVEC LE CASTOR »

Depuis 2018, le ReNard s'implique dans le plan régional d'action (PRA) Grand Est « Vivre avec le castor ». L'association anime et décline ce PRA pour l'ensemble de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Plusieurs actions sont menées dans ce programme, elles se regroupent au sein de trois grandes thématiques : la connaissance, la médiation pour les situations de conflit entre castor et homme, la communication et la sensibilisation.

L'étude de l'aire de répartition du castor a été poursuivie sur plusieurs cours d'eau des Ardennes. Les 6 prospections ont été encadrées par un permanent de l'association, qui a pu compter sur les renforts de plusieurs bénévoles. L'implication de ces derniers représente environ 25 jours de travail. Cet effort a permis de parcourir 85 km de cours d'eau, à la recherche d'indices de présence de castor. Ces collectes nous permettent par la suite d'alimenter une base de données et de dresser une cartographie de répartition du castor.

La médiation représente une action primordiale de ce plan car les cas de conflits sont croissants dans le département. Ils sont bien évidemment liés à l'expansion de l'espèce et à la recolonisation de nouveaux réseaux hydrographiques. Le ReNard apporte alors un appui technique aux services de l'État, collectivités, entreprises ou particuliers. Les principales problématiques concernent des barrages qui peuvent provoquer des inondations. Quelques cas impliquent des coupes d'arbres de valeur ou problématiques pour la sécurité. Le rôle du ReNard dans ces différents cas est de trouver une conciliation viable pour le castor et les activités anthropiques.





Barrage sur le Massif ardennais (Hargnies) © Valentin Lequeuvre



Buse variable © Luc Gizart

LES ÉTUDES MENÉES PAR L'ASSOCIATION

ODONAT GRAND EST

**INVENTAIRE DES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES SUR LE DOMAINE
FORESTIER DE BELVAL-BOIS-DES-DAMES**

ÉNERGIES RENOUVELABLES

SEMAO

PNR DES ARDENNES : ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES

MAROQUINERIE DES ARDENNES

ISDND DE SOMMAUTHE

SUIVI ÉCOLOGIQUE DE LA CARRIÈRE MONIER (SIGNY-L'ABBAYE)

AUTOROUTE A304

ODONAT GRAND EST

Le ReNard est toujours membre de la fédération régionale « ODONAT Grand Est ». Notre association siège au CA de la fédération et participe à de nombreux programmes pilotés par la fédération :

OBSERVATOIRE DU GRAND EST DE LA BIODIVERSITÉ (OGEB)

Dans le cadre de l'OGEB, le ReNard est missionné pour réaliser des inventaires naturalistes sur l'ensemble du département. Ces inventaires portent sur différentes espèces dites « bioindicatrices » dont l'évolution des populations peut donner de précieuses informations sur l'état de conservation de leur milieu de vie. Cette année, les taxons suivis étaient les suivants :

◇ L'entomofaune : Sur le Grand Est, ce taxon est pris en compte par l'observatoire de la biodiversité dans l'étude de trois groupes : les rhopalocères, les orthoptères et les odonates. Coordonnée par le CPIE du Sud Champagne, l'année 2023 a porté sur le suivi des odonates. L'année 2024 portera une nouvelle fois sur ce taxon, avant de revenir à l'étude des rhopalocères.

◇ Les chiroptères : Le protocole « Vigie chiro » a de nouveau été mis en place avec la pose de 8 enregistreurs automatiques sur deux dates d'installation.

◇ L'avifaune : Des carrés de 2 km de côté sont suivis depuis 2019 via le programme STOC EPS, et depuis 2021 via le programme SHOC. Par ailleurs, une coordination des suivis du Faucon pèlerin est assurée par un salarié, les bénévoles assurant la partie « terrain ».

DÉFINITION DES LISTES ROUGES RÉGIONALES

Le ReNard co-pilote la définition de la future liste rouge régionale des mammifères du Grand Est, avec le GEPMA et le GEML.

Nous avons également pris part à la réalisation de la liste rouge régionale pour l'avifaune.

SYNTHÈSES BIBLIOGRAPHIQUES

Dans le cadre de projets de moyenne ou grande ampleur (projets éoliens, aménagements de cours d'eau, extensions d'infrastructures...) les structures chargées des études d'impact environnementales contactent ODONAT Grand Est pour obtenir une synthèse bibliographique des enjeux naturalistes sur la zone étudiée. Le ReNard réalise ces synthèses en étudiant les

bases de données sur l'avifaune, les chiroptères, les mammifères terrestres, l'entomofaune (rhopalocères, odonates et orthoptères) et l'herpétofaune (amphibiens et reptiles). Ceci afin de bien orienter les futures études environnementales, en évitant d'omettre une espèce ou un milieu présentant un enjeu pour le projet.

En 2023, le ReNard a réalisé un total de 6 synthèses bibliographiques pour des projets de parc éolien, de parc photovoltaïque ou encore de forage profond.

ACTUALISATION DES INVENTAIRES ZNIEFF

Zones dites « d'inventaires » désignées sur la base de leur richesse faunistique et/ou floristique, les ZNIEFF sont nombreuses dans notre département. Cependant, beaucoup sont anciennes et méritent d'être revisitées pour mettre à jour les connaissances.

Ainsi, ce sont 12 d'entre elle qui ont été couvertes en 2023 dans les Ardennes, permettant d'actualiser les connaissances les concernant. Il s'agit d'un programme au long cours, amené à se répéter pendant plusieurs années.

INVENTAIRE DES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES SUR LE DOMAINE FORESTIER DE BELVAL-BOIS-DES-DAMES

Dans le cadre de la démarche environnementale globale du site, les gestionnaires forestiers de Belval-Bois-des-Dames ont souhaité mettre en place un changement des pratiques de gestion sylvicole avec le passage généralisé à un système de futaie jardinée.

Afin de déterminer et de suivre les effets de cette nouvelle gestion sur la biodiversité, les gestionnaires souhaitent établir des indicateurs biologiques qui seront par la suite suivis dans le temps.

Parmi les indicateurs biologiques pertinents pour évaluer l'état de santé d'un biotope forestier figurent les coléoptères saproxyliques.

À la demande de la Fondation Sommer, l'association ReNard a réalisé un inventaire des coléoptères saproxyliques sur le domaine forestier au cours de l'année 2023.

Par la suite, la reconduite à l'identique de cette étude, selon un pas de temps à définir, devrait permettre de déterminer l'influence du changement de gestion sur cette biodiversité.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉOLIEN

L'association a comme chaque année été sollicitée pour la réalisation d'études post-implantations de parcs éoliens. Quatre parcs ont fait l'objet de recherche de mortalité, ainsi que d'analyse d'enregistrements des chiroptères en continu dans les nacelles.

Complémentaire à ces suivis, ces quatre parcs ont également été suivis dans une recherche avifaunistique plus poussée afin de connaître la fréquentation et l'utilisation des lieux par celle-ci. Ainsi, un suivi des oiseaux types « grand voiliers » a été mené sur trois de ces parcs, et un suivi spécifique sur le Faucon crécerelle a été mené sur le dernier. De la même manière, deux des parcs ont également fait l'objet d'un suivi chiroptère au sol. Tous ces suivis ont pour but final le contrôle de l'impact réel d'un parc sur la faune, mais également l'affinage des mesures de bridage ou la définition de mesures complémentaires pour atteindre un impact très faible à nul sur la biodiversité.

Le ReNard intervient également dans des missions de pré-étude éolienne, afin de définir sensibilité et impact pressenti sur la faune et la flore. Ainsi, deux rapports d'étude d'impact et deux rapports d'état initiaux ont pu être clôturés pour quatre projet de parcs durant l'année 2023.

PHOTOVOLTAÏQUE

L'association reste aussi sollicitée dans la réalisation d'étude pré-implantation de parcs photovoltaïques. Ainsi, deux études d'impacts ont débuté en 2023, pour des projets de panneaux solaires en parcelle agricole d'élevage. Les études se poursuivront et devraient être clôturées en 2024.

SEMAO

Faisant suite au planning prévisionnel sur des suivis de mesures de compensation pluriannuelles, le ReNard a une nouvelle fois réalisé des suivis avifaune sur les 4 différents sites de compensation de SEMAO entre Charleville-Mézières et Dun-sur-Meuse. Les différents volets de suivis environnementaux seront inventoriés de manière différée sur les prochaines années.

Le ReNard accompagne également l'entreprise pour une bonne gestion de ces mesures compensatoires : définition des travaux, suivi des chantiers, rapport d'activité.

PNR DES ARDENNES : ÉTUDE DES LÉPIDOPTÈRES

Le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) est animateur des sites Natura 2000 sur son territoire. Dans le cadre de l'animation de ces sites, le PNR des Ardennes a lancé un appel d'offres pour la réalisation de deux études sur son territoire :

◇ L'inventaire des Rhopalocères des tourbières au sein des sites Natura 2000 « Tourbières du Plateau ardennais » et « Rièzes du Plateau de Rocroi » ;

◇ L'inventaire du Flambé, principalement sur des pelouses sèches et des fruticées du site Natura 2000 « Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet ».

Ces études ont été confiées à l'association ReNard pour les années 2023 et 2024.

MAROQUINERIE DES ARDENNES

Une marque bien connue de luxe a récemment ouvert une maroquinerie dans le département. La construction de cette manufacture s'est accompagnée de plusieurs mesures compensatoires environnementales.

Le ReNard accompagne l'entreprise pour une bonne gestion de ces mesures compensatoires : définition des travaux, suivi des chantiers et suivi écologique.

ISDND DE SOMMAUTHE

SUIVI DES MESURES COMPENSATOIRES

Le ReNard a une nouvelle fois mené les études de la faune dans le cadre du suivi des mesures de compensation de l'ISDND de Sommathé. En complément de ces suivis, la flore et les habitats ont également été étudiés durant l'année 2023.

ANALYSES DES FONCTIONS HYDROLOGIQUES ET GÉOMORPHOLOGIQUES

L'ISDND a également sollicité le ReNard pour un type d'étude inédit : l'étude des fonctions hydrologiques et biogéochimiques des zones humides. Celle-ci, axée plus spécifiquement sur la pédologie, a pour but d'évaluer et de prévenir les impacts des aménagements menés et de la réponse des objectifs sur les sites de compensation. Il s'agit alors d'une reprise d'étude déjà menée par un bureau d'études en 2016. L'étude sera clôturée au début de l'année 2024.

SUIVI ÉCOLOGIQUE DE LA CARRIÈRE MONIER (SIGNY-L'ABBAYE) AUTOROUTE A304

Nous assurons depuis 7 ans le suivi écologique de la carrière d'argile de la société Monier à Signy-l'Abbaye. Il comprend l'étude de différents taxons de la faune (oiseaux, chiroptères, odonates, orthoptères), un suivi photo pour l'évolution des paysages, une analyse cartographique des habitats et des diagnostics avant travaux pour éviter des impacts sur la faune. Cette étude répétée annuellement a pour but de mesurer l'évolution des biotopes et de la faune, afin d'évaluer l'impact de la carrière sur son environnement. Le ReNARD assure également le suivi du plan de gestion des milieux naturels de la carrière, afin d'encadrer la restauration des biotopes (prairies, mares et bocage).

Pour la cinquième année consécutive, le ReNARD a réalisé le suivi des mesures de compensation de l'autoroute A304. L'année 2024 a porté sur cinq objectifs : les prairies avifaunes, les plateformes à Cigogne blanche, le Cuivré des marais, le Damier de la Succise et les mares.

De nouveaux suivis seront encore menés par l'association sur d'autres pans de la biodiversité jusqu'à 2027 au moins.



Suivi d'une mare réaménagée — Carrière Monier © Valentin Lequeuvre



Contrôle des reprises de la haie replantée à l'hiver 2022-2023 — Carrière Monier © Valentin Lequeuvre



Nids de Cigogne blanche © Luc Gizart

AGIR AU PLUS PRÈS DES ACTEURS

VEILLE ET ALERTE SUR LES COMPOSANTES DE LA BIODIVERSITÉ DES ARDENNES

APPUI TECHNIQUE ET APPORT D'UNE EXPERTISE AUX ACTEURS LOCAUX

VEILLE ET ALERTE SUR LES COMPOSANTES DE LA BIODIVERSITÉ DES ARDENNES

Le ReNARD sollicite régulièrement les services de l'Etat : Direction Départementale des Territoires (DDT), Office Français pour la Biodiversité (OFB), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)... Ceci afin de leur signaler des atteintes à la biodiversité sur le territoire départemental (arrachage de haie, braconnage, retournement de prairie, pollution...).

OFB

Le ReNARD a contacté le service départemental de l'OFB (SD08) afin de signaler un cas de mortalité routière survenu sur un Grand-duc d'Europe en septembre. La dynamique de l'espèce est suivie par le ReNARD et l'OFB et un cas de ce genre est donc une information à prendre en compte comme une menace pesant sur le plus grand des rapaces nocturnes.

Par ailleurs, une Cigogne blanche a été découverte morte sur le secteur du Plateau de Rocroi par un particulier. Aussi, la LPO et le ReNARD ont rapidement signalé cette découverte à l'OFB afin que la cause de la mortalité de cet animal soit déterminée. L'objectif était ainsi de savoir si une enquête devait être ouverte pour destruction d'espèce protégée.



PARTICIPATION AUX INSTANCES LOCALES DE CONCERTATION

En 2023, le ReNARD, fort de sa connaissance de la biodiversité ardennaise et de sa présence dans le département depuis plus de 25 ans, a participé à 3 Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), à 3 reprises à des réunions Copil Natura 2000, à 2 reprises au comité consultatif de la RNR de Bois-en-Val, ainsi qu'à 3 Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC) en Préfecture.

APPUI TECHNIQUE ET APPORT D'UNE EXPERTISE AUX ACTEURS LOCAUX

Le ReNARD, en tant qu'association de protection de la Nature et fort d'une très bonne connaissance de la biodiversité du département des Ardennes, est régulièrement sollicité par de nombreuses structures privées et publiques afin d'apporter son expertise naturaliste. Cette expertise vise tout d'abord à guider différentes actions (aménagement de milieux ou de bâtiments par exemple) afin que celles-ci aient une incidence minimale sur la nature qui nous entoure. Mais elle a aussi pour but d'aider les services de l'Etat (OFB et DDT notamment) dans leurs différentes procédures et peut également consister simplement à des échanges d'informations naturalistes (PNRA, autres associations...) afin d'améliorer la connaissance et la bonne prise en compte de la biodiversité de notre beau département.

OFB

L'association a fourni à l'Office Français pour la Biodiversité des données et une analyse des enjeux naturalistes dans le cadre d'une procédure concernant un défrichage illégal réalisé l'année précédente au cœur d'un site Natura 2000. Deux salariés ont également accompagné deux agents de l'OFB afin de les appuyer dans l'étude de la nidification du Grand-duc d'Europe sur une carrière en exploitation.

DDT

Le ReNARD a été sollicité à deux reprises en 2023 par la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de deux demandes de déplacements de haies par des exploitants agricoles. Le rôle de l'association consiste alors à accompagner les exploitants et à définir avec eux le meilleur emplacement pour la nouvelle haie en conciliant au mieux le rendement de la parcelle (limitation de l'érosion, accès pour les machines agricoles...) et les besoins de la Faune (corridor écologique, zone refuge...).

PNRA

Le ReNARD échange tout au long de l'année avec le Parc Naturel Régional des Ardennes, afin de partager au mieux les connaissances naturalistes dont disposent les deux structures, notamment sur le territoire de la ZPS « Plateau ardennais » où des espèces d'oiseaux très sensibles et patrimoniales sont présentes : Chouette de Tengmalm, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Cigogne noire...

CD08

Le Conseil Départemental a contacté l'association en septembre afin de demander conseil concernant un nid de Cigogne blanche installé sur une plateforme et dont le poteau était fragilisé par le poids du nid. Il a ainsi été convenu que le nid devra être déplacé en février 2024 sur un autre poteau plus solide, planté juste à côté du premier. Le ReNARD (ainsi que la LPO) bénéficie d'une dérogation annuelle délivrée par la DREAL et permettant à l'association d'encadrer ce type d'intervention sans transgresser la loi sur les espèces protégées.

ENTREPRISES PRIVÉES

La société Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a contacté en urgence le ReNARD en avril afin d'aller contrôler deux nids construits sur une ligne Très Haute Tension (THT). Ceux-ci remettaient en cause la sécurité de cette ligne, privant ainsi d'électricité tout un secteur, incluant de grosses infrastructures industrielles. L'association s'est donc rendue sur place afin de contrôler l'absence d'occupation de ces nids. Un contrôle similaire a dû être effectué le mois suivant sur un autre secteur, là aussi pour un nid problématique. Celui-ci était situé sur un poteau que RTE souhaitait rénover (ponçage et peinture). Le ReNARD a pu constater l'absence d'oiseau au sein et à proximité du nid et conclure donc à une absence de risque de dérangement ou de destruction d'espèce protégée lors des futurs travaux.

ENEDIS a fait appel à la LPO et au ReNARD afin d'obtenir l'autorisation et les conseils nécessaires au déplacement d'un nid de Cigogne blanche problématique situé sur un poteau électrique. En effet, le ReNARD et la LPO bénéficient d'une dérogation annuelle délivrée par la DREAL et permettant à ces deux associations d'encadrer ce type d'intervention sans transgresser la loi sur les espèces protégées. Un bénévole de l'association s'est donc rendu sur place le jour J afin de conseiller les techniciens et de s'assurer que le déplacement du nid sur une plateforme voisine (perchée sur un poteau) était réalisé dans les meilleures conditions en respectant la sécurité des oiseaux et l'intégrité du nid.



Déplacement de nid de Cigogne blanche pour le Conseil
© Jérémie Potaufoux



icverde

AGISSEZ POUR LA NATURE, REJOIGNEZ LE

VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER L'AS

VOUS SOUHAITEZ DEVE

Comme toute association loi 1901, le ReNARD développe ses activités grâce à la mobilisation de ses bénévoles. Quelles que soient vos compétences et/ou connaissances vous pouvez rejoindre l'association afin d'agir pour la nature.

Que vous soyez dessinateur, photographe, écrivain, naturaliste, animateur, bricoleur... vous trouverez sans aucun doute une action pour vous investir dans l'association.

Une liste de discussion existe également afin de vous permettre d'être informé des actions ouvertes au bénévolat. Vous pouvez choisir de vous y inscrire. Chacun est alors libre de s'exprimer afin de dynamiser la vie associative. N'hésitez pas, adhérez au ReNARD.

Les compétences et connaissances que vous apporterez seront de véritables atouts pour l'association.

Sortie au Domaine de Belval-Bois-des-Dames © ReNARD



Adhésion / renouvellement d'adhésion - Année :

Vous pouvez également
adhérer en ligne via
Helloasso :



NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

- Cotisation simple : 17 €**
- Cotisation familiale : 25 €** (Merci de préciser les noms et prénoms des personnes composant le groupe familial)
- Cotisation réduite : 10 €** (étudiants, chômeurs, RSA)
- Je souhaite ajouter un don :** €

Je souhaite recevoir gratuitement l'**Info'vette**, bulletin de liaison trimestriel du ReNard, en version : papier, par voie postale PDF, par courriel

Je souhaite être inscrit sur la liste de discussion Obs_ReNard (réservée aux adhérents)

Je souhaite obtenir un **reçu fiscal** de mes dons.

**Bulletin à adresser avec votre paiement (chèque à l'ordre du ReNard)
au bureau de l'association :
Association ReNard. 3 Grande Rue. 08430 POIX-TERRON**



Mésange noire © Luc Gizart

Nous tenions à remercier :

Nos soutiens financiers publics



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Nos soutiens financiers privés



Nos partenaires techniques

